

24 juillet 2024
RSA Software (174386 Canada Inc)
257, Chemin Mystic
St-Ignace de Stanbridge, QC, J0J 1Y0

Objet : Lettre d'entente de partenariat

Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente l'offre de Solutions Employeurs Desjardins, complémentaire à celle des cabinets comptables comme le vôtre.

Vous trouverez ci-joint la proposition tarifaire basée sur le volume dont nous avons discuté lors de notre dernière rencontre. Le rabais s'applique sur les frais de base et l'escompte est calculé en fonction du nombre de compagnies et d'employés que vous nous impartissez. Nous vous demandons de nous informer des changements qui pourraient modifier la tarification lors du renouvellement de l'entente, soit l'ajout ou de nouveaux clients ou l'arrêt de l'utilisation de la solution de paie pour d'autres.

Modalités de l'entente

Scénario B : Le cabinet comptable nous réfère sa clientèle et l'escompte est appliqué sur les frais de base.

Frais de base

11-20 ctes/ 201-300 employés	Fréquence de paie : 12-24-26	Fréquence de paie : 52
Paie Internet, frais de base	18,35 \$	16,35 \$
Paie Téléphone, frais de base	21,35 \$	18,35 \$

Pour les autres frais applicables, la grille tarifaire en vigueur s'appliquera.

Les parties conviennent que l'information et la tarification ci-dessus s'appliquent pour la période du 2024-04-01 au 2025-03-31. Il est à noter que pour les clients ne faisant plus affaire avec votre cabinet, leur tarification pourrait se voir réviser à la tarification en vigueur, et ce, sans regard sur la période de renouvellement définie ci-jointe.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin de plus de renseignements. Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Flavie Sauvageau

Flavie Sauvageau
Directrice de comptes
Solutions Employeurs Desjardins
Date : 24 juillet 2024



Randy Soul **Randy Soule**
RSA Software
Date : 2024-09-04